

Sarlat, Le 11/10/2012

LE TRI DES PAPIERS AU BUREAU, UN GESTE SIMPLE et UTILE

Le saviez-vous ?

Les corbeilles de nos bureaux sont composées à 80% de papier ! (source Ademe)

Alors que la voie prioritaire de valorisation de ces papiers devrait être le recyclage, la majorité d'entre eux finissent dans un incinérateur. Pourtant, des filières de recyclage existent !

Pourquoi est-il urgent d'agir ?

- Entreprises : obligation de recycler 75% de vos déchets (loi n°2009-967)
- Administrations : obligation de faire collecter et recycler tous vos papiers (Circulaire du 3/12/2008)

Et si nous vous aidions à faire face à ces obligations en vous proposant une offre personnalisée de collecte et de recyclage de vos papiers de bureau.

En déposant vos papiers dans notre collecteur POP :

- ➔ Vous rentrez dans le cercle vertueux du papier qui consiste à refaire du papier neuf avec des papiers usagés. Nous vous assurons un recyclage 100% français dans les usines du Groupe Arjowiggins Graphic arjowigginsgraphic.com.
- ➔ Vous êtes à l'origine de créations d'emplois locaux. Acteurs de l'économie solidaire, nous permettons à des personnes *en insertion* d'avoir un travail valorisant et formateur.
- ➔ Vous fédérez vos équipes autour d'un projet fort. Pour vous accompagner, nous vous remettons des outils pour trier et communiquer. Dans quelques mois vous constaterez une réduction de vos consommations de papiers...



Oui, nous sommes intéressés par la mise en place de la collecte de nos papiers usagés !

Société :

Adresse :

Nom :

Fonction

Tél :

E-mail :

Ce coupon réponse ne vous engage en rien. Il nous permet de vous recontacter pour vous présenter les modalités de l'opération.

A retourner par fax au 05 53 20 60 78 ou par courriel : lamainforte@wanadoo.fr